

L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE

COMMERCIAL & LITTÉRAIRE

Imprime et publié, tous les jours par J. BAYON, DELAUP & DUCLERE, à l'enseigne des rues de Chartres et St.-Louis.

No 149

NOUVELLE-ORLÉANS, LUNDI, 17 MAI 1830

Vol. VII.

Conditions:—L'ABEILLE paraît tous les jours: le prix de l'abonnement est d'un AN par mois, payable à la fin de chaque mois.
On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance.

LOTÉRIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE des Natchitoches 10e. classe

De 1830—Remises des souscriptions au 1er Juin, Samedi 5 Juin.

PROSPECTUS:—		
1 lot de	\$10,000	\$10,000
1 " "	3,000	3,000
1 " "	1,800	1,800
1 " "	1,400	1,400
1 " "	1,200	1,200
1 " "	1,008	1,008
6 " "	500	3,000
6 " "	300	1,800
6 " "	200	1,200
156 " "	50	7,800
156 " "	30	4,680
624 " "	8	4,992
7800 " "	4	31,200

8,760 Lots \$73,080
15,600 Billets blancs.

Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30: 936 avec deux et 7,344 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros depuis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 4 d'entre eux: et le billet qui aura les 1er, 2e, et 3e. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à \$10,000

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qu'il en revient respectivement, comme suit:

No. 1, 3 et 2	3,000
2, 1 et 3	1,800
3, 3 et 1	1,400
3, 1 et 2	1,200
3, 2 et 1	1,008

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros tirés, savoir: les 1er, 2e, et 3e, dans quelque ordre se soit, auront droit à \$500

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros tirés, savoir: les 1er, 2e, 3e, et 4e, dans quelque ordre se soit, auront droit à \$200

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros tirés, savoir: les 1er, 2e, 3e, et 4e, dans quelque ordre se soit, auront droit à \$100

Les 156 billets qui auront deux des numéros tirés, savoir: les 1er et 2e, auront chacun droit à \$30

Tous les autres billets, au nombre de 624, ayant deux des numéros tirés, auront droit chacun à \$8

Les 7800 billets, ayant un des numéros tirés, auront chacun à \$4

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qui l'aura obtenu.

Les prix sont payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Tous les ordres, franc de port, seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. B. FAGET, rue de Chartres, N° 18.

Prix des Billets.
Entiers \$ 4, demi 2, quarts 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de \$16; demi et quart en proportion.
J. B. FAGET—Directeur

Le soussigné voulant quitter le pays, offre à vendre à l'amiable et à des conditions avantageuses, toutes ses propriétés, consistant en Maisons, Terrains, Esclaves, Meubles, &c.: les dites propriétés, sont situées dans le faubourg Saulet. Pour le prix et les conditions, s'adresser chez lui, dans ledit faubourg, au coin des rues St. Thomas et Edouard.
22 mars—1m L. FOUCHER.

Changement de Domicile.
LES SUGNÉS ont l'honneur d'annoncer respectueusement au public en général, et à leurs amis, qu'ils ont transporté leur atelier rue Bienville, vis-à-vis la poste, où ils tiennent constamment un assortiment de dais toutes faites et prêtes à être posées, ainsi que tous les autres articles qui concernent leur profession.
Les entrepreneurs qui auraient besoin des articles ci-dessus, les trouveront toujours au meilleur compte chez.
13 Avril—1mois DUPIN & LOMBART.

Le SOUSSIGNÉ donne avis qu'il vient d'être nommé Collecteur de la taxe provenant des licences accordées aux Caboteurs et Pacoteurs, qu'il commencera à dater du premier Lundi de Mai, à mettre en force la loi de la Législature relative aux Caboteurs et Pacoteurs, approuvée le seize Mars 1830, et que tous ceux qui trafiquent comme Caboteurs ou Pacoteurs, sont tenus de se procurer une licence sous peine d'être poursuivis et condamnés à payer l'amende voulue par la susdite loi. Il prévient en même temps qu'on pourra le trouver à son bureau depuis neuf heures jusqu'à trois, rue Ste. Anne, N° 51, entre les rues Royale et Condé.
18 avril OCTAVE LEBLANC,

Le ROUMAGE offre à vendre l'ébarquement du brick Moro, de la Haie d'Hon-

40 Peaux de Roux,
99 liv. vieux Cuivre,
30 tonneaux Bois de Campêche. 25

UN homme d'un âge mur, et dont la vie a été consacrée à l'étude, désirerait trouver à s'employer comme instituteur, dans une famille privée à la campagne.
Pour renseignements, s'adresser à Mr. Maureau le directeur des Ecoles Publiques. 10 mars

VICTOR ROUMAGE offre à vendre les articles suivants:

- 10 Balles Brin jaune pour moustiquaire;
- 4 Do. Couffil fil de coton;
- 4 Do. Leontine pour pantalons et vestes;
- 12 Do. Fil de Femmes;
- 20 Do. Laines assorties;
- 4 Bonnets Fil à Soie, pour emballage;
- 400 Do. Fil Rouge assorti, de Roubaix;
- 1000 Do. " " " "
- 500 Do. Blanc " " "
- 25 Tierçons Vin Blanc, Sauterne et Grave;
- 30 Pipes Eau-de-vie de Cognac;
- 100 Caisse Liqueurs assorties;
- 100 Do. Fruits à l'Eau-de-vie;
- 30 Do. Sardines à l'huile et crues;
- 15 Malles Eau-de-Cologne;
- 12 Caisse Serrures de 4 à 10 pouces, et autres Verrements;
- 25 Barils Café de St. Jago de Cuba, etc. etc

2 mars.

BRAUD & CO.
Rue St. Pierre, numéro 127.
(Entre Dauphine et Bourbon)

ONT constamment de la BIÈRE, PORTER et ALE, de Philadelphie, en boîtes, barils et bouteilles: ainsi que du CIDRE de Newark, en barils et en caisses; aussi un assortiment de vins d'excellente qualité. 13 avril—

ESCLAVE EN MARONNAGE.
Est parti marron de chez le soussigné, depuis Samedi dernier, le nègre créole de St. Domingue, nommé JOSEPH, âgé d'environ 40 ans, taille de 5 pieds 3 ou 4 pouces, mesure française, parlant Français et Anglais, et bagayant un peu: il était vêtu d'un pantalon de couleur grise, une chemise blanche, un gilet de drap bleu; dans son chapeau se trouvaient les lettres initiales du soussigné. Il a la figure quelques taches de rousseur, et est connu comme cigarière. Une récompense bonne sera donnée à celui qui le ramènera au soussigné, ou le conduira à la police de cette ville.
BAPTISTE AZARETO.
Esplanade et Levée

MAGASIN D'ÉPICERIES ET DE LIQUEURS.
Rue Du Maine, N° 4, près du Marché.

JOHN LONG MIRE à l'honneur d'annoncer à ses amis, aux capitaines de navires et de bateaux à vapeur, et aux habitants de la ville et des environs, qu'il vient d'ouvrir le magasin ci-dessus, où il aura constamment un assortiment d'épicerie, de vins, de liqueurs spiritueuses, etc. de première qualité, et il sollicite respectueusement leur patronage.

N. B. Il satisfait promptement aux ordres qui lui seront adressés pour la campagne et les autres voisins amis des familles. 11 mai—1m.

VISO—El que suscribe estando para de aqui el pais, ofrece a vender a condiciones muy ventajosas todas sus propiedades, consistiendo en casas, tierras, esclavos, muebles, &c. Dichas casas y tierras son situadas en el faubourg Saulet. Por el precio y condiciones, dirigirse en dicho faubourg, esquina a las calles de St. Tomas y Eduardo.
23 de marzo L. FOUCHER.

AVIS.
ATTENDU que Etienne Reine s'est adressé à moi demandant la levée et l'annulation de l'effet soussigné par lui comme caution, le 25 Fév. 1830, conjointement avec Morel Guirmand, juge de la paroisse St. Charles;

Avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées, d'avoir à déduire par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, et dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la présente publication, les raisons pour lesquelles le dit effet et l'hypothèque qui en résulte se seraient levés et annulés.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, à la Nlle-Orléans, le 2e jour d'Avril 1830, et l'an cinquante-quatrième de l'indépendance des Etats-Unis.
JACQUES DUPRE.
Remplissant les fonctions de Gouverneur.
G. A. WASSONAR, Secrétaire d'Etat
24 avril—30c

CENT MILLIERS de Cigarres de la Havane, venus par le Charriot, et à vendre à l'Hotel des Etrangers, en caisses, quarts de caisse, demi quarts, &c. par
27 Av.—3 RACHE CONSTANT

Dix piastres de récompense
Seront données à celui qui arrêtera et logera dans une des prisons de l'Etat, le nègre rougeâtre ou gris américain nommé CESAR, âgé de 35 à 37 ans, taille de 5 pieds 8 ou 10 pouces, bien corpore, voix un peu faible que forte, depuis 18 mois dans cette ville, boulanger et vendeur de pains. Il manque de chez son maître du 22 au 23 de Mars. Je ne dépeut pas son habillement; lui étant très-facile de se déguiser. Il est très possible qu'il serait accompagné d'une négresse, ayant appris que sa femme appartenant à un habitant près de la ville, s'est absentée à la même époque.
Les capitaines de navires et bateaux à vapeur sont prévenus de ne point donner asile au susdit nègre, sans encourir toute la rigueur de la loi.
17 mai—3 B. BOUNY.

Ventes à l'Encan.

PAR T. MOSSY.
Il sera vendu à la Bourse, le Lundi 17 courant, à midi,

Le brick VULCAN, de 127 44-94 tonneaux ou à peu près. Il porte environ 11,000 barils et était ci-devant le brick français Armée. Il a été trouvé abandonné en mer; a été amené dans ce port, condamné et vendu par ordre de la cour. C'est un bon navire très-solide, construit en chêne français, et n'a fait qu'un voyage à Tampico après les réparations nécessaires qu'il a subies dans ce port ou il a été entièrement doré et peint en cuivre. La voiture est excellente et ce navire excellent sous tous les rapports, peut être mis en mer à très peu de frais.
Ce navire décharge maintenant sa cargaison au poteau No. 20, où on peut le visiter en s'adressant au capitaine Arnold à bord, à Messrs. Thompson & Co, N° 50 rue de Chartres, ou à l'Encan.

Conditions—6 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur. Si l'on désire un crédit plus long, on accordera 6 mois de plus, moyennant l'intérêt de la banque en donnant son billet, et la déduction d'un intérêt égal sera fait à l'acheteur, s'il desire payer comptant. 7 Mai.

F. DUTILLET.
Il sera vendu le 26 Mai prochain, à la Bourse, plusieurs beaux LOTS DE TERRE, situés au faubourg Saulet. Aussi, plusieurs ESCLAVES créoles et à talents; une MAISON de maître, de sept pièces et deux caves, avec divers autres batiments dépendant de la dite maison; un joli potager, verger, orangerie, le tout en très bon état. De plus, le lendemain il sera vendu sur les lieux, rues St. Thomas et Edouard, tous les Meubles dépendants de ladite maison. Conditions au moment de la vente.

Conditions pour les immeubles et esclaves:—A 6, 12, 18 et 24 mois, avec billets endossés à satisfaction et hypothèques jusqu'à parfait paiement. Les actes de ventes seront passés chez F. de Armas, notaire public, aux frais des acheteurs. 29 avril—7 2ps

ES DE RECOMPENSE.
SERONT données à celui qui arrêtera et logera dans une des prisons de l'Etat, le nègre nommé SAUPEL, américain; parlant un peu français, âgé d'environ 26 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, bien corpore, ayant une cicatrice sur le front, depuis environ trois ans dans le pays. Il est absent de chez son maître depuis le 9 de ce mois à dix heures du matin.
11 mai—3 DARAM.

CHAUSSURES DE NORD.
Les soussignés ont reçu par le navire Louisiana, de New-York, un très-joli assortiment de Chaussures de 1ère. qualité et de choix, qu'ils vendront à des prix modérés.
3 mai J. G. ARRAIZA & Co.

CHAUSSURES NOUVELLES.
RECU par le navire paquebot Louisiana, venant de New York, et à vendre par le soussigné, un assortiment de très jolies chaussures, de première qualité, qu'ils vendront à des prix modérés.
4 mai—3 BLANCHET & Co.

UNE Dame Française pouvant enseigner tout ce qui constitue l'éducation d'une jeune personne, et en ayant fourni la preuve depuis qu'elle habite la Louisiane, désirerait trouver une famille, soit à la ville soit à la campagne, où on la chargerait de l'éducation d'une ou de plusieurs demoiselles.
S'adresser pour plus amples renseignements à Mr. Louis Pilié, près la Bourse 19 Avril—5ps. 07

AVIS.—Toutes les personnes qui pourraient avoir des réclamations à exercer contre la succession d'Adèle Morel f. c. l. sont invitées à se faire connaître aux exécuteurs testamentaires ou à leur avocat Mr. A. W. Pichot, rue de Chartres, No. 145, et à leur présenter, d'ici à quinze jours, une note du montant de leurs créances et des titres sur lesquels elles sont fondées et ceux qui peuvent devoir à la dite succession, sont également invités à payer leur compte auxdits exécuteurs.
PIPI POMPONNEAU & E. BAJOLLIERE.
5 mai—3. Exécuteurs testamentaires.

ROUMAGE offre à vendre 70 barils Eau de vie blanc ne se prouve, ayant droit au drawback.

Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nlle-Orléans.
Augustin Ben vs. les créanciers.
SUR lecture et enregistrement de la pétition et des autres documents relatifs à cette affaire, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire ait lieu en cette cour le 18 Mai prochain (1830), à l'effet de prendre en considération les affaires du dit pétitionnaire, et de déduire les raisons (s'il y en a) pour lesquelles la demande du dit pétitionnaire ne lui serait pas accordée. En attendant, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues.
Je certifie ce que dessus.
29 Avril Th. S. KENNEDY, greffier

AVIS.—Un élève en pharmacie, bien recommandé, trouverait à se placer avantageusement, en s'adressant au bureau de cette feuille. 10 février

TRAFFES SUR BORDEAUX, à vendre par V. ROUMAGE.

VENTE PAR LE MARSHAL.

Madame Fox et autres contre Etchberger.
EN vertu de 2 writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, Samedi 8 Mai prochain, à midi précis, au café de la Bour- se, encoignure des rues St. Louis et Chartres, le nègre JOH, saisi dans l'affaire ci-dessus.
8 Avril L. DAUNOY, Marshal.

Bain contre W. McCullen—A. Lafrenardie vs. le même.
EN vertu de 2 writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G. Prévai, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente publique, le Mercredi 19 du courant, à midi, à la bourse Hewlett, UN CHEVAL et un DRAY saisis dans l'affaire ci-dessus.
8 Mai L. DAUNOY, Marshal.

Sauval Mill contre Soher, Goodman & Co. Edouard Engelhard et autres, contre les propriétaires du Bateau à vapeur Pearl River.
EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. Charles Maurian, juge-président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, le lundi 24 Mai prochain, à midi à la Bourse, le Bateau à vapeur Pearl River, son ameublement, et ses appareils, saisis dans l'affaire ci-dessus.
23 Avril L. DAUNOY, Marshal.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Chs. Maurian, juge-président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi 15 du courant, à midi, à la bourse Hewlett, une MAISON construite en bois, ayant 4 chambres et 2 cuisines doubles, située sur un morceau de terre au No. 90, mesurant 40 pieds, plus ou moins, de face à la rue Girod, sur 50 pieds, plus ou moins de profondeur; saisi dans l'affaire de Mitchell Jones, Chs. Byrns et autres.

Cette créée étant la seconde et dernière, ladite propriété sera vendue au plus offrant et dernier enchérisseur, à un crédit de 12 mois, en billets endossés portant intérêt à 5 pour 100, du jour de la vente, et hypothèque sur ladite propriété jusqu'à parfait paiement, conformément à un acte pour amender les divers actes pressés pour l'organisation des cours de cet Etat, et pour d'autres objets.
1er Mai L. DAUNOY, Marshal.

Marguerite Guirout contre Williams.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. juge de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, le Lundi 10 Mai prochain, à 4 heures, au bureau du Marshal, rue Ste. Anne, 4 banes, 4 paquets de cordes, saisis dans l'affaire ci-dessus.
1er Mai L. DAUNOY, Marshal.

Marty contre Masse.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Lundi 10 de Mai prochain, à 4 heures, au bureau du Marshal, rue Ste. Anne, cinq corps de chaise, 3 petits trompettes, 1 fusil à deux coups et un sac à plomb, saisis dans l'affaire ci-dessus.
30 Avril L. DAUNOY, MI.

Hene L. Dunoyer, curateur de la succession de Suzette Fontaine, contre Auguste Lecompte.
EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. Charles Maurian, juge-président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, le lundi 31 Mai prochain, à midi, à la Bourse, un nègre nommé Toussaine, saisi dans l'affaire ci-dessus.
30 Avril L. DAUNOY, Marshal.

Thomas Lony contre W. McCullen.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Prévai, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, lundi 15 Mai courant, à midi, à la bourse d'Hewlett, un CHEVAL et un DRAY, No. 310, saisis dans l'affaire ci-dessus.
6 Mai L. DAUNOY, Marshal.

Elijah Crocker contre Dr. J. Debow.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi 4 Juin prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, une MAISON construite en bois, No. 92, située dans la rue Girod, entre les rues des Magasins et du Camp, mesurant 46 pieds plus ou moins de face, sur 80 de profondeur, saisi dans l'affaire ci-dessus.
5 Mai L. DAUNOY, Marshal.

Vanostin, A. Farber, Richard Cook et autres, contre Harris & Wilson.
EN vertu de seize writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. P. F. Smith juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente publique, le vendredi 4 Juin prochain, à la Bourse Hewlett, à l'heure de midi, les deux tiers du bateau à vapeur SHEPHERDESS, saisi dans les affaires ci-dessus.
5 Mai L. DAUNOY, Marshal.

E. Hayes contre S. Debow.
EN vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente publique, Mardi 18 du courant, à 4 heures de l'après midi, sous le principal, 1 bureau, cheneva, 1 armoire, tapis, livres, chaînes &c., de plus 3 Vaches, saisis dans l'affaire ci-dessus.
8 mai L. DAUNOY, marshal.

Bain contre McCullen.
EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Prévai, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente publique, le Mardi 18 du courant, à l'heure de midi, à la bourse Hewlett, un Cheval et un Dray, saisis dans l'affaire ci-dessus.
8 mai L. DAUNOY, marshal.

Pérrillat cadet contre F. Nicole—A. & L. Palmer contre le même.
EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente publique, jeudi, 20 du courant, à 4 heures de l'après-midi, à l'enseigne des rues Royale et St. Philippe, une quantité de CONFESTIBLES, Comptoirs et autres fournitures, saisis dans l'affaire ci-dessus.
8 Mai L. DAUNOY, Marshal.



Panacée de Swaim.

Prix: \$3 la Bouteille.

Pour la cure des scrofules, de la syphilitique, des rhumatismes, des ulcères, des tumeurs blanches, des maladies de foie, &c.

Cette Panacée a acquis une vaste célébrité dans presque toutes les parties du monde, surtout par l'emploi qui en a été fait dans les hôpitaux que dans les cures particulières. Depuis dix ans, l'efficacité de ce remède a prouvé qu'il est ce qu'on peut employer de mieux pour la guérison des scrofules, des ulcères chroniques dans le gosier, des rhumatismes, des maladies de la peau et des os, des tumeurs blanches, et généralement de toutes les affections qui ont le caractère de l'ulcération; ainsi que des maladies nerveuses auxquelles sont sujettes les constitutions faibles; surtout il a été trouvé efficace contre la syphilitique et toutes les affections qui en résultent, telles que les ulcères et le M. H. de la gorge, les amygdales, &c. et tous les maux qui résultent de l'usage inconsidéré du mercure, &c. Des expériences répétées ont prouvé que c'était au point de vue de l'antimoine, un préservatif précieux pour les personnes bilieuses ou débiles, et que son application dans les cas d'affections nerveuses et dyspeptiques comme pour les maladies interieures dont les caractères annoncent que les organes sont atteints, produit les plus heureux résultats.

Les effets extraordinaires de ce médicament lui ont valu l'approbation et les louanges d'une foule de personnes qui en ont fait usage, aussi bien que d'un très-grand nombre de médecins de la plus haute respectabilité et d'une pratique étendue. Voici quelques unes des attestations délivrées par ces praticiens:

CERTIFICATS.
Du Dr. W. Gibson, professeur de chirurgie à l'Université de la Pennsylvanie, chirurgien et professeur de clinique à l'Alma Mater, à l'Indépendance, &c. &c.
J'ai employé dans un grand nombre de constances, dans les trois dernières années, la Panacée de Swaim, et je l'ai toujours trouvée très efficace, surtout dans les cas de virus syphilitiques et d'affections résultant de l'emploi du mercure. Je n'hésite point à reconnaître que c'est un remède d'un prix inestimable.
17 Février 1833. W. GIBSON, M. D.

Du Dr. Valentin Mott, professeur de chirurgie à l'Université de New-York, chirurgien l'Hotel d'York, &c. &c.
J'ai employé très fréquemment la Panacée de Swaim, tant dans les hôpitaux que dans les traitements particuliers, et j'ai trouvé que c'est un remède efficace contre les maladies nerveuses, syphilitiques et scrofuleuses, et les affections cutanées les plus obstinées.
New-York, 4er Mai 1834.

Du Dr. Thomas Parke, Président du Collège des Médecins de Philadelphie, ci-devant médecin de l'Hotel de la Pennsylvanie, pendant quarante-cinq ans.
Après avoir été témoin de l'effet extraordinaire de la Panacée de Swaim sur R. C. Triggomaine, et d'après le témoignage authentique de plusieurs de nos plus célèbres chirurgiens, je suis porté à croire que c'est un remède très utile dans toutes les cas d'affections chroniques, scrofuleuses, syphilitiques, ou provenant de l'emploi du mercure, ainsi que dans beaucoup d'autres maladies.
Philadelphie, (rue Locust) 1834. THOMAS PARKE, M. D.

Le propriétaire garantit que cette Panacée ne contient ni mercure ni aucune autre drogue d'un effet semblable.
Pour mettre le public en garde contre les falsifications, la Panacée sera mise à l'avenir dans des bouteilles rondes cannelées en long, et portant les mots: "Swaim's Panacée—Phila." fondus dans le verre; et le papier qui recouvre le bouchon, est signé par le propriétaire. Ces bouteilles seules sont vraies; elles sont très fortes et ne contiennent pas de saumure, même dans les climats les plus chauds.
Wm. SWAIM, Propriétaire.

On trouve toujours chez les soussignés, au prix de Philadelphie, un grand assortiment du médicament ci-dessus.
Seuls agents autorisés pour cette ville. Rue de la Levée, No. 24. 5 avril—3m

C. MORGAN & BROTHERS.

GUILLAUME a l'honneur de prévenir le public, que les bains de l'Hotel de la Marine sont en grande activité; il n'a rien négligé pour que les personnes qui désirent être servies avec promptitude n'aient rien à souhaiter tant pour l'exactitude que pour la propreté.

On trouvera aussi dans cet établissement des consommés de santé, des bouillons rafraichissants et une carte variée pour les personnes qui voudront déjeuner en attendant du bain, en prévenant le garçon dix minutes d'avance.—Le prix des bains est de 4 cecalins. 4 mai—30c.

Nourrice à louer.
On offre à louer une nourrice ayant un enfant âgé de six semaines, comme nourrice. Elle est très saine, et en même temps, s'adresse au bureau de cette feuille. 7 Mai